

FEUILLETON DU CANARD

LE CHATIMENT

Par

OCTAVE FÉRÉ ET EUGÈNE MORET.

VII

LES AVOCATS.

(Suite.)

—Je ne peux pas, laisse-t-elle échapper au milieu d'un râle sifflant, non, non, je ne peux... je ne peux pas.

—Malheureuse ! s'écria le dominicain se penchant vers elle, lui prenant la tête des deux mains et la regardant fixement dans les yeux. Vous vous êtes empoisonnée !

—Oui.

Il eut comme un mouvement d'a mour.

—Le poison, s'écria-t-il, le poison aujourd'hui, le poison partout !... Que venez-vous donc demander à Dieu, puisque vous vous êtes fait justice vous-même ?

Elle eut peur et cria :

—Oh ! mon père, ne me maudissez pas, ne me condamnez pas !... J'ai peur de la mort.

—Vous maudirez moi !

Il eut des larmes brûlantes qui tracèrent leur sillon sur ses joues livides. Puis, s'agenouillant près de cette femme demi-morte, dont les yeux hagards ne voyaient plus, et dont la parole saccadée n'était plus qu'un râle précédant l'agonie, il prit ses mains et, les réchauffant dans les siennes, il dit :

—Femme coupable, avouez votre crime ; que nous ayons le temps de le pleurer ensemble et d'en demander grâce à Dieu.

Cette parole impasante, impérative, lui rendit quelque force ; elle respira et dit :

—Mon père, chaque heure de ma vie j'ai souffert et je me suis repentie.

—Pût au ciel que vous eussiez plus souffert encore !

—Oh ! si vous saviez... si l'on savait, comme jamais plus le monde n'aurait de criminel !

—Remontez plus loin dans votre vie, dit-il, et voyez si vous n'avez pas commis d'autre faute.

—Vous voulez parler de l'abandon de mon fils. Oh ! n'ai-je pas été assez punie ?... Moi, sa mère, j'en ai fait un mauvais fils.

—C'est donc là une douleur pour vous ? dit-il.

—La plus grande... J'emporte dans la tombe non seulement la malédiction de ceux pour qui j'ai été infâme, mais encore celle du malheureux pour qui j'ai été criminelle, et ce malheureux est mon fils. Ah ! mon père, je ne sais ce que l'enfer me réserve, mais il ne saurait avoir un supplice plus épouvantable que celui-là.

Le religieux considéra cette misérable femme, dévorée par les affres de la mort, brisée par l'horreur de cette conviction ; et tour à tour portant son regard perplexe du ciel à ces traits convulsés, de ces traits au ciel, il y eut, dans ce rapide espace, des instants où on l'aurait jugé en proie à une torture plus poignante que celle qu'endurait la coupable elle-même.

—Vous vous taisez, mon père, vous me trouvez bien odieuse et bien infâme, n'est-ce pas ?... Vous partagez l'horreur que je me fais à moi-même, d'avoir donné le jour au plus méprisable des êtres ?

—Non, dit-il d'une voix attendrie et compatissante, vaincue dans sa sévérité par une si grande expiation ; ce n'est plus de l'horreur que je ressens, c'est de la pitié.

—Merci !... oh ! merci ! Hâtez-vous donc de me réconcilier avec Dieu.

—Je veux commencer, dit-il, par vous réconcilier avec vous-même, autant du moins que cela est possible. Bannissez donc ces remords : non, ce misérable n'est pas votre fils.

—Quoi !... vous dites... Oh ! répétez, répétez cela, mon père.

Ses mains se joignirent, une expression de bonheur suprême se peignit sur son visage à travers les tortures qui le sillonnaient.

—Cet homme, poursuivit le dominicain, vous avait trompés. Toute sa vie a été un tissu de fourberies et de duplicité. Employé en qualité de premier clerc dans l'étude où étaient déposés les papiers qui établissaient l'identité de votre fils, il les a soustraits et s'en est servi auprès de vous.

—Plus monstrueuse encore et plus infâme que je ne supposais !

Le religieux eut pour elle un regard de compassion ; cependant il lui dit avec une sévérité mitigée par l'inflexion de sa voix :

—Êtes-vous donc si dure pour les fautes d'autrui ?

Elle courba la tête.

—Merci, merci, répéta-elle, vous qui m'apprenez cela. Mais mon fils, où est-il ? qu'est-il devenu ? Malheureux peut-être par ma fau-

te, Criminel, qui sait... comme sa mère ?

—Non, dit le dominicain, il n'est rien de tout cela. La main d'en haut l'a soutenu.

Et abaissant ses lèvres sur ce front livide que le froid de la mort imprégnait déjà, il y mit un baiser, et, se relevant, dit :

—Allez vers Dieu et que les prières de son ministre et le pardon de votre fils vous y accompagnent.

Cette femme, à moitié dans la mort, souleva sa tête engourdie et enveloppa le moine d'un regard terrifié.

—C'est toi ! fit-elle, jetant dans le vide deux bras qui retombèrent inertes.

—Moi, oui...

—Oh mon Dieu !... mon Dieu !... si j'avais su...

Un nom courut dans les corridors, répercuté par l'écho :

—Mme de Frairières !... Mme de Frairières !

—Oh mon Dieu !... on m'appelle... Je suis morte... morte de joie... N'est-ce pas que je suis morte ?...

—Non, vous vivrez pour le triomphe de la justice ; levez-vous, marchez jusqu'au tribunal et criez votre crime... Les hommes ne peuvent plus rien contre vous, mais Dieu vous pardonnera.

—Vous le voulez ?

—Je le veux.

—Toi..., mon fils ?

—Il le faut ; c'est votre salut éternel qui commande.

Elle se souleva, retomba, et poussa un cri déchirant :

—Oh mon Dieu ! je ne peux pas, je ne peux pas, je meurs !

Au cri succéda un soupir convulsif, et avant que le dominicain eût le temps de la recevoir dans ses bras, la tête de la malheureuse se renversa en arrière et heurta contre la muraille.

—Cette dame est en ce moment très indisposée, répondait-on alors au tribunal qui réclamait cet important témoin.

—Nous l'attendrons, dit le président avec bienveillance. Et, au milieu du profond silence qui accueillait ses paroles, il appela un autre nom.

Content par le respect, mais vivement excité par la curiosité, le public ne fut pas maître de son émotion et une sourde rumeur courut dans les rangs de plus en plus compacts.

—Le dominicain ! le dominicain ! se disait-on à l'oreille.

Et tous les regards anxieux se tournaient vers la porte, qui pour chacun tardait trop à s'ouvrir.

Il apparut enfin.

Grand, maigre, son long corps flottant dans les plis amples de sa robe de laine blanche, il semblait plus pâle encore qu'à l'ordinaire et l'on put remarquer que son attitude, pour n'avoir rien perdu de sa noblesse, avait moins d'assurance, et que sa marche était irrégulière et chancelante.

Il s'avança jusqu'à la barre du tribunal et leva la main pour prêter le serment qu'on réclamait de lui.

Mais alors déjà l'agitation du public était à son comble.

—Votre nom ? lui avait demandé le président.

Il répondit d'une voix sombre à peine entendue.

—Mais le nom que vous portiez dans le monde ? avait repris le président.

—Landregarde, répondit-il alors distinctement.

On comprend facilement, à la surprise, l'agitation de cette foule qui, dans la personne de ce moine célèbre dans sa patrie, retrouvait à douze ans de distance, le fameux médecin qui avait guéri dans la ville une non moins grande célébrité.

Quoi ! c'était lui ce jeune docteur qui le premier avait déclaré le malade empoisonné, celui qui avait si bien vu, celui qui avait fait une si rude guerre à ce pauvre Hugon et qui avait été payé de son amour pour la justice et de son zèle pour la science par la calomnie et l'emprisonnement !

Chacun dans sa pensée, et d'autant plus qu'il ne pouvait l'émouvoir, poétisait cette figure. On eût fait un martyr et une victime et se rappelant ses magnifiques prédications de saint Étienne, ce n'eût été le respect du lieu et la crainte du tribunal, on se fût jeté à ses pieds et l'on eût baisé le bas de sa robe.

—Que savez-vous ? lui dit le président.

—Peu et beaucoup, répondit-il beaucoup, car en qualité de médecin j'ai acquis vite le soupçon de poison ; mais, comme étranger à la famille et à la fortune, il m'est difficile de voir autre chose.

—Nous allons vous rappeler vos premières dépositions, qui sont nombreuses et volumineuses, dit le président ; et vous verrez si vous devez les confirmer aujourd'hui.

Il y eut lecture, et le dominicain dit :

—Je n'ai rien à retrancher ni à ajouter ; c'était ma conviction, elle n'a pas varié.

—Je vous ferai remarquer, dit le